

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 1 (1842-1846)
Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN**DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE**DES
SCIENCES NATURELLES.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 1842.

Présidence de M. Wartmann.

M. le Dr. *Depierre* lit la note suivante sur le *passage périodique et accidentel des oiseaux d'Europe*.

« Mon principal but en faisant des observations sur le passage des oiseaux n'a pas été d'embrasser ce phénomène en général, mais bien de jeter un peu de jour sur ce qui se passe dans notre pays concernant ce point de l'ornithologie; quelques généralités cependant sont indispensables, afin que ces notes ne soient pas entièrement privées d'intérêt pour les personnes étrangères à cette branche de l'histoire naturelle.

» Les oiseaux, sous le point de vue de leurs migrations, doivent être divisés en oiseaux sédentaires et en oiseaux de passage. Ces derniers se subdiviseront et seront de passage régulier et de passage accidentel.

» Dans l'acception stricte du mot, il n'est presque pas d'oiseaux sédentaires, c'est-à-dire qui vivent et meurent dans le Canton qui les a vus naître; mais on doit considérer comme tels ceux qui ne s'éloignent que fort peu du pays qu'ils habitent à l'ordinaire, et cela seulement pour pourvoir à une nourriture qui leur manque parfois. Il ne faut pas non plus donner ce nom à des espèces par la raison qu'elles nichent